

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26080373

BUNAL DE L'ENTREPRISE

11 JUIN 2026

**DU CHANCÉ WALLOON
Greffe**

N° d'entreprise : **0411 648 501**

Nom

(en entier) : **Village N°1 Entreprises**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Av. Reine Astrid, 1 - 1440 Wauthier-Braine**

**Objet de l'acte : Objet de l'acte : Démission, renouvellement et admission
d'administrateur(s)**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08 juin 2026 de l'asbl Village N°1 Entreprises

7. Démission / nominations d'administrateurs & Renouvellement de mandats

L'Assemblée générale acte la démission de Monsieur LOGE Benoit de son mandat d'administrateur avec effet au 31-12-2025. Monsieur LOGE Benoit reste membre de l'assemblée générale.

L'Assemblée générale acte la démission de Madame FORGET Martine de son mandat d'administratrice avec effet au 08-05-2026. Madame Forget reste membre de l'assemblée générale.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité, les nominations de Madame CARLOT Florence et de Monsieur JADOUL Patrick, en tant que membre de l'assemblée générale et membre de l'organe d'administration.

Le mandat d'administrateur de Monsieur FILOT Quentin, qui arrive à échéance le 15/06/2026, est prolongé pour une durée de 6 ans. L'Assemblée générale approuve cette prolongation.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).